



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 14 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le quatorze septembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES ARMENGAUD - VALERO - MM ALBA - AYRAL - BERTHON - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES BONNASSIEUX - CENDRES (Suppléante) - FADDI - FRANCES (Suppléante) - FRASSIN - RABOU - KAZIMIERCZAK - MM ALBERT - BARBERA - BAZART - BOUTIE - BRESSOLLES - CRIQUET - CURETTI - DAGUZAN - GARDELLE - GAYRAUD - MONTAGNE - MOULET - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

M. Alain BENAZECH a donné procuration à M. Raymond GARDELLE.

**N° 2021/86**

**Objet : Aquaval : Projet « Chauffage de l'eau des bassins » - engagement des travaux pour un branchement individuel électrique de 250 kVa avec Territoire d'Energie Tarn et autorisation de lancement et signature du marché de travaux pour la pose et la fourniture d'un système de chauffage de l'eau**

Vu la délibération n°2021/29 du 23 mars 2021 approuvant le plan de financement du projet de « Développement économique et touristique par l'aménagement du Complexe Aquaval à Lautrec » (Phase 3),

Monsieur le Président rappelle l'état d'avancement du projet de chauffage de l'eau des bassins d'Aquaval. Il précise que pour ce projet une subvention DETR a été acquise à hauteur de 30 % et que la subvention LEADER (48 %) est en cours d'instruction. Le coût du projet de chauffage de l'eau (hors branchement Territoire d'Energie Tarn) est estimé à 115.000 € HT. L'objectif étant de répondre à une sollicitation fréquente des clients qui déplorent une température des bassins souvent trop fraîche. Le chauffage permettra de garantir une température minimale à 26°C considérée comme agréable pour la baignade. Il permettra de ce fait, et par une communication appropriée, d'augmenter la fréquentation du site.

Afin de pouvoir chauffer l'eau des bassins, il est nécessaire de remplacer le poste électrique situé à proximité de la machinerie d'Aquaval pour augmenter la puissance. Le délai de fourniture d'un nouveau poste de 250 KVa est de sept mois et demi. Si l'on souhaite pouvoir chauffer l'eau des bassins d'Aquaval pour la saison 2022, il convient de signer le devis présenté par Territoire d'Energie Tarn pour un montant de 21.918,77 € net.

De même, la consultation du marché de travaux pour la fourniture et la pose d'un système de chauffage de l'eau doit être lancée au plus tôt afin qu'une attribution du marché puisse se faire avant la fin de l'année 2021 pour une installation avant le début de la saison estivale 2022.

Monsieur le Président propose donc aux membres du Conseil d'engager la dépense de 21.918,77 € net auprès de Territoire d'Energie Tarn pour la pose d'un nouveau branchement, de l'autoriser à lancer le marché de travaux pour la fourniture et la pose d'un système de chauffage de l'eau des bassins et à signer le marché avec l'entreprise retenue suite à l'avis de la Commission d'Appel d'offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à la majorité (1 contre: M. Bazart, 4 abstentions : M. Ramuscello, M. Criquet, M.Thomas, M. Gayraud) :

- accepte la signature du devis de Territoire d'Energie Tarn pour la pose d'un nouveau poste de 250 KVa, pour un montant de 21.918,77 € net dans le cadre du projet de chauffage de l'eau des bassins d'Aquaval,
- autorise Monsieur le Président à lancer le marché de travaux pour la fourniture et la pose d'un système de chauffage de l'eau des bassins et à signer le marché avec l'entreprise retenue suite à l'avis de la Commission d'appel d'offres,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Annexe Aquaval 2021,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le 16 septembre 2021.



Le Président,

Thierry BARDOU

